



# LA HAUTE MER Promesses et enjeux



Rencontres Internationales  
de la Haute Mer

**Cette brochure est réalisée par les équipes de Nausicaá, Centre National de la Mer**



contact@nausicaa.fr  
internationalrelations@nausicaa.fr

**En collaboration avec L'Agence Française pour la Biodiversité**

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Dans le cadre des 1<sup>ères</sup> Rencontres Internationales de la Haute Mer organisées à Nausicaa en juin 2018**

**Nausicaá tient à remercier pour leur contribution :**

Le programme Common Oceans et son projet sur le Renforcement des capacités, un partenariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) et du Forum Mondial de l'Océan (GOF)

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE)

L'Initiative Mondiale pour la Biodiversité des océans (GOBI)

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et son Centre du Patrimoine Mondial

Le Réseau Océan Mondial

Crédit photo de couverture © A. Rosenfeld - Nausicaá

# PRÉFACE

Imaginez un monde habité par des centaines de milliers d'espèces inconnues, animé de courants d'une puissance gigantesque, où on trouve des montagnes englouties, des canyons profonds de plusieurs kilomètres, des volcans immergés ou encore des cheminées rocheuses crachant de l'eau à 400°C. Ce monde, c'est la haute mer !

La haute mer qui recouvre près de 50 % de la surface du globe, est moins bien cartographiée que la surface de la Lune ! Elle est pourtant essentielle pour les sociétés humaines. Nous avons longtemps cru que cet espace immense était invulnérable, qu'il constituait un puits sans fond, que ses ressources étaient infinies, sans voir que nos activités avaient un impact sur sa biodiversité et ses fragiles écosystèmes.

Mieux protéger et gérer la haute mer est un grand défi du 21<sup>ème</sup> siècle. Aux Nations Unies, la communauté internationale a décidé d'ouvrir en 2018 des négociations sur la protection de la biodiversité des zones marines situées au-delà des juridictions nationales des différents pays qui la limitent.

C'est dans ce contexte que les premières Rencontres Internationales de la Haute Mer furent organisées à Nausicaá. Durant trois jours, diplomates, instances intergouvernementales, et intervenants représentant la communauté scientifique, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et le monde académique se sont retrouvés.

Ils confrontèrent leurs points de vue sur les enjeux liés à la gouvernance de la haute mer, l'économie bleue, ainsi que sur les enjeux juridiques et institutionnels à venir quant à la gestion des ressources marines et la protection de sa biodiversité. Un accent particulier fut porté sur la sensibilisation et la mobilisation de la société civile.

Pourquoi à Nausicaá ? Car ce lieu est plus qu'un aquarium. Nausicaá s'intéresse aux liens entre l'homme et l'océan. Accueillant plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année, Nausicaá tient une opportunité unique de leur délivrer un message : la préservation de la haute mer est l'affaire de tous et chacun peut y contribuer.

Le nouvel espace ouvert à Nausicaá, « Voyage en haute mer » invite les visiteurs à découvrir ces derniers territoires inexplorés de la planète. Grâce à un parcours immersif, le grand public se glisse dans la peau d'explorateurs partis à la rencontre des mystères du grand large. En émerveillant ses visiteurs, Nausicaá incite à modifier nos comportements et à agir.

La communauté des océans, en particulier les organisations en contact avec le grand public comme les aquariums, partage la responsabilité de sensibiliser le grand public à ces enjeux essentiels pour notre avenir.

# SOMMAIRE

<b>Préface</b>	<b>P.3</b>
<b>Introduction</b>	<b>P.5</b>
<b>Voyage en mer inconnue</b>	<b>P.7</b>
<b>Un cadre juridique existant mais lacunaire</b>	<b>P.11</b>
<b>La haute mer, importante pour de nombreuses activités humaines</b>	<b>P.15</b>
<b>Protéger, partager</b>	<b>P.21</b>
<b>Tous citoyens de la haute mer</b>	<b>P.27</b>



## INTRODUCTION

La haute mer est située au-delà des zones relevant de la juridiction des Etats, elle est donc sous la responsabilité de tous. Elle représente environ la moitié de la surface du globe et 65 % de la surface des océans. Bien que sillonnée par les marins depuis des siècles, ses fonds sont aujourd'hui moins bien cartographiés que la surface de la Lune. La richesse de sa biodiversité, vitale pour l'avenir des sociétés humaines, nous est très largement inconnue.

Ses plaines abyssales sont entaillées par des dorsales océaniques, aussi hautes que les Alpes, et par des fosses océaniques aux pentes plus encaissées que le Grand Canyon. Zone de subduction qui s'étend sur 2 500 kilomètres de longueur, la fosse des Mariannes pourrait contenir le mont Everest. L'homme ne s'y est aventuré qu'à deux reprises, en 1960 et en 2012, date à laquelle James Cameron, célèbre réalisateur du film Titanic, atteint près de 11 000 mètres

de profondeur, à bord du submersible Deepsea Challenger. L'obscurité y est totale et la pression est telle qu'elle correspond à l'équivalent d'une tonne exercée sur chaque centimètre carré. Pourtant, même ici, la vie existe. On a découvert des écosystèmes extrêmes, notamment autour des cheminées hydrothermales, où la température peut atteindre les 400 degrés. On a aussi recensé de nombreuses espèces peuplant la colonne d'eau.

La haute mer est également à la base des équilibres planétaires. Nous en sommes dépendants pour la régulation du climat et le cycle de l'eau. Nous y pratiquons aussi de multiples activités qui soutiennent notre développement et notre économie tels que la pêche, les transports et les communications grâce aux câbles sous-marins. Les possibilités d'exploration, d'innovation et de recherche y sont immenses.

De nos jours, environ 250 000 espèces marines sont répertoriées. L'UICN estime qu'il existerait entre 500 000 et 100 millions d'espèces peuplant les océans. Leurs capacités d'adaptation témoignent de l'immense diversité biologique existant en haute mer. Le nombre de brevets issus des ressources génétiques marines croît de manière importante. Les substances et molécules issues d'organismes marins sont utilisées en chimie et dans d'autres industries et on en tire déjà de nouveaux composés médicamenteux.

Mais la haute mer, qui nous paraît si lointaine, si inaccessible, est affectée par les impacts croissants des activités humaines. Les pratiques de surpêche, la pollution, notamment aux microplastiques, et le réchauffement climatique mettent en péril les équilibres et les écosystèmes fragiles. L'air et l'océan n'ont pas de frontières et même les activités pratiquées à terre peuvent avoir des conséquences sur la haute mer. Or, un océan en mauvaise santé menace directement les sociétés humaines.

En 2018, les Nations Unies ont décidé d'ouvrir des négociations visant à améliorer la gouvernance de la haute mer. Un objectif pour tous les pays du monde : se mettre d'accord pour préserver et utiliser durablement sa biodiversité.

Au cours des 1<sup>ères</sup> Rencontres Internationales de la Haute Mer organisées à Nausicaá, scientifiques, représentants de l'industrie de la pêche, décideurs politiques et journalistes confrontèrent leurs points de vue, partagèrent leurs dernières découvertes et envisagèrent des solutions.

Le citoyen consommateur a un rôle et la protection de la biodiversité marine concerne chacun d'entre nous. La société civile doit contribuer au débat et Nausicaá tient une opportunité unique de sensibiliser et éduquer le plus grand nombre aux enjeux et promesses de la haute mer.

Une question se pose alors : comment gérer durablement la haute mer, avec la participation de tous ?





# VOYAGE EN MER INCONNUE



« On ne connaît pas grand-chose de la haute mer. On connaît moins la haute mer que la Lune aujourd'hui. Il y a un effort très important à mener pour mieux la connaître, mieux comprendre l'intérêt qu'elle représente pour l'humanité. »

**Christophe Lefebvre**

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)



## UN UNIVERS IMMENSE

La haute mer est loin des préoccupations de la plupart des citoyens du monde. Pourtant son rôle est déterminant pour l'humanité. Elle contribue au cycle de l'eau, à la régulation du

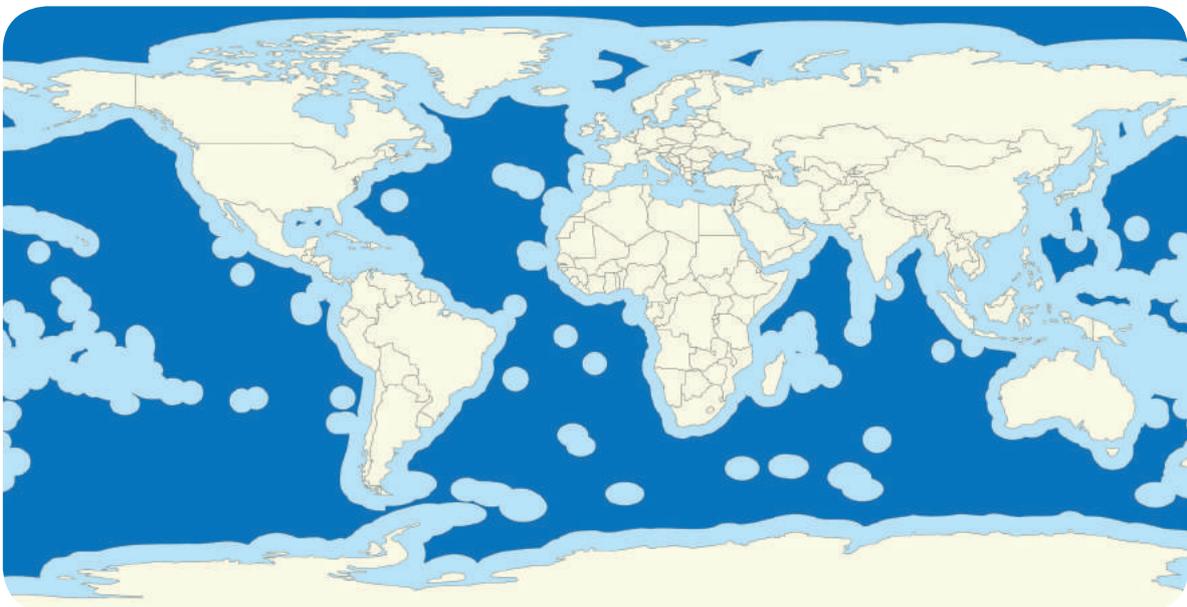
climat, aux échanges de gaz avec l'atmosphère et au maintien de la vie sur notre planète. La haute mer est source de richesses pour l'humanité.

## C'EST QUOI LA HAUTE MER ?

La haute mer est la zone maritime située au-delà des juridictions nationales. Elle n'était pas gérée directement par les Etats, elle est donc sous responsabilité internationale.

La haute mer représente environ 50 % de la surface du globe et 90 % du volume des océans.

Elle englobe la colonne d'eau et les grands fonds marins. Ces derniers se caractérisent par des plaines abyssales entaillées de dorsales océaniques, de grandes fosses, et de montagnes sous-marines. Leur morphologie est aussi diverse que celle des terres émergées.



■ Haute mer

■ Zones Economiques Exclusives



## LE PLUS GRAND ÉCOSYSTÈME DE LA PLANÈTE EST À LA BASE DES ÉQUILIBRES NATURELS

Sans l'Océan, la vie ne serait pas possible. La vie est née dans l'Océan et la haute mer abrite une biodiversité exceptionnelle. Elle rend aussi des services inestimables en régulant le climat mondial, en produisant de l'oxygène grâce au plancton végétal et en étant à la base du cycle de l'eau. Tout est lié : l'océan, l'atmosphère et les terres émergées.

Les océans absorbent une partie du CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère. Un quart du gaz carbonique issu des activités humaines est absorbé, réparti

dans la colonne d'eau, et entraîné par les courants océaniques. Le phytoplancton contribue fortement à l'absorption du CO<sub>2</sub>. Le carbone est stocké et se dépose au fond des océans, s'accumulant dans les sédiments.

Les océans produisent environ 50 % de l'oxygène que nous respirons et stockent plus de 90 % de l'excès de chaleur provoqué par le réchauffement climatique lié aux activités humaines.

Une haute mer en bonne santé est vitale pour les sociétés humaines.

*Interview*

# MIEUX CONNAÎTRE LA HAUTE MER

**Romain Troublé**

Directeur Général de la Fondation Tara Expéditions



## **Pouvez-vous nous présenter la Fondation Tara ?**

La Fondation Tara travaille avec le CNRS, et les instituts de recherche internationaux depuis 15 ans. La Fondation travaille sur les écosystèmes marins microscopiques, ceux que l'on ne voit pas à l'œil nu quand on a la tête sous l'eau : les planctons, les bactéries, les virus.

Notre travail consiste à comprendre ce qui est là, à faire un inventaire, à comprendre comment le système fonctionne et comment ces organismes peuvent rendre autant de services chaque jour.

Si l'on respire, une fois sur deux c'est grâce aux océans. Si le CO<sub>2</sub> est capté par l'océan, c'est grâce aux écosystèmes. C'est aussi eux qui fournissent la nourriture aux poissons. C'est un écosystème essentiel pour la planète et pour l'homme. La vie est née dans cet écosystème et y a évolué depuis. Tara et les scientifiques impliqués du CNRS veulent comprendre ces systèmes et prédire ce qui se passera demain au niveau du changement climatique et des impacts globaux que l'homme peut avoir sur la planète océan.

La Fondation Tara fait de la science, elle encourage la science, elle emmène les scientifiques sur un bateau qui s'appelle Tara. Mais au-delà de ça, elle partage ces informations, fait des programmes éducatifs et intervient à l'ONU régulièrement.

## **Quelles sont les activités de la Fondation Tara ?**

Tara est en mer tout le temps. Au moment où l'on se parle (juin 2018), Tara est dans le Pacifique Nord. On y voit des déchets plastiques de temps en temps flotter, mais surtout lorsque l'on met des filets dans l'eau et que l'on récolte ce qu'il y a dedans.

On trouve sous le microscope énormément de micro-plastiques qui interagissent avec la vie marine, avec la microfaune et les micro-organismes.

C'est un enjeu majeur. On ne peut pas nettoyer ce plastique. Il va finir par couler au fond de la mer et par s'échouer sur les plages.





# UN CADRE JURIDIQUE EXISTANT MAIS LACUNAIRE



« Petit à petit on doit en venir à une nouvelle approche qui est celle d'une responsabilité commune de la société internationale sur l'état des océans. »

**Serge Ségura**

Ambassadeur de France pour les Océans





## VERS UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA HAUTE MER

La haute mer est à la confluence des préoccupations environnementales, sociales et économiques.

Aujourd'hui, il y a un manque de coordination intersectorielle au niveau mondial, ainsi qu'entre les conventions régionales.

Un autre paradoxe : la haute mer n'appartient à personne mais est sous la responsabilité de tous. Le 24 décembre 2017, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté une résolution ouvrant les négociations afin de développer un instrument international juridiquement contraignant portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas d'une juridiction nationale.

### 4 objectifs pour ces négociations :

- Mieux connaître l'impact de nos activités sur l'environnement.
- Mieux protéger les zones sensibles.
- Partager de manière équitable les bénéfices des ressources génétiques.
- Développer la formation et les compétences.



## OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer définit les principes régissant la « Zone », c'est-à-dire le fond et le sous-sol dans l'espace situé au-delà des juridictions nationales. La Zone et ses ressources sont considérées « patrimoine commun de l'humanité ».

L'Organisation Maritime Internationale (OMI) s'attache, à travers plusieurs conventions, à prévenir les pollutions marines et assiste les États dans la préparation et la lutte contre les pollutions causées par le trafic maritime.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit les politiques internationales des pêches en concertation avec des partenaires tels que les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP).

L'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) régie l'exploitation des fonds marins.

Enfin, la préservation de la biodiversité est régie par la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). À l'exception notable de la CITES, ces réglementations ne sont pas contraignantes. Elles jouent néanmoins un rôle de conseil auprès des États.



# Interview

## PENSER À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**Serge Ségura**

Ambassadeur de France pour les Océans



### Quelles sont les menaces qui pèsent sur les océans ?

Les menaces sur les océans sont provoquées essentiellement par l'activité humaine. L'homme a toujours utilisé les océans, dès qu'il a eu le courage de se lancer pour les traverser, pour les utiliser pour la pêche par exemple. Aujourd'hui avec l'augmentation de la population humaine, avec les découvertes qui sont faites par les scientifiques sur ses richesses, sur les ressources des océans, il y a incontestablement une course à la présence humaine qui a des conséquences assez dramatiques sur leur état écologique, sur la biodiversité également.

### Comment s'organisent les négociations internationales ?

Traditionnellement les États négocient dans leurs propres intérêts. Nous, lorsque l'on négocie sur les océans, une partie des thèmes sont de la compétence de l'Union européenne, donc on négocie aussi dans le cadre européen et c'est l'Union européenne qui représente les vingt-huit Etats membres aux Nations Unies. Mais petit à petit, on doit en venir à une nouvelle approche qui est celle d'une responsabilité commune de la société internationale sur l'état des océans. À partir de là, on voit bien qu'un Etat ne peut plus négocier en pensant à son seul intérêt. L'idéal serait de négocier en pensant à l'intérêt des océans et donc à l'humanité toute entière.





# LA HAUTE MER, IMPORTANTE POUR DE NOMBREUSES ACTIVITÉS HUMAINES



« C'est potentiellement une extraordinaire richesse pour l'avenir de l'humanité. Parce que l'on trouve en haute mer des nouvelles molécules, des nouvelles bactéries, des nouvelles ressources et donc l'importance de la haute mer est extraordinaire. Ce qu'il faut, c'est mettre en place un système qui permette une exploitation durable, éthique et équitable. »

**Philippe Vallette**

Directeur général de Nausicaá - Centre National de la Mer



## DES ACTIVITÉS HUMAINES AMENÉES À S'INTENSIFIER

En 2030, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que les profits générés en mer seront supérieurs à ceux générés sur terre.

On pêche en haute mer, on y transporte 90 % des produits du commerce international, on y pose des câbles sous-marins par lesquels transitent nos communications téléphoniques ou Internet.

Les ingénieurs réfléchissent aux technologies qui permettront d'exploiter l'incroyable puissance de ses vagues et de ses courants afin de disposer d'une énergie renouvelable et propre.

Plusieurs entreprises prospectent ses grands fonds pour y trouver des minéraux et des terres rares indispensables à nos technologies.

Enfin, on y recense sa biodiversité pour y découvrir de nouvelles molécules qui seront à l'origine des médicaments et des produits de demain.

## L'ÉCONOMIE MARITIME EN CHIFFRES

5%

5 % du PIB mondial

1<sup>ÈRE</sup>

1<sup>ère</sup> source de protéines pour 3 milliards de personnes

200  
MILLIONS

plus de 200 millions d'emplois

90%

90 % du trafic international de marchandises





## MIEUX ÉVALUER L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS

Pour mieux comprendre, évaluer et encadrer l'impact des activités humaines, des missions scientifiques parcourent les océans du monde entier, étudiant les écosystèmes qui y vivent et y interagissent.

Les données récoltées par les missions scientifiques nous permettent d'explorer des solutions alternatives et de déterminer les façons d'éviter, d'atténuer et de contrôler toute atteinte à l'environnement, en vue de mieux gérer les ressources vivantes.

Les activités minières en haute mer sont en pleine croissance et les compagnies pétrolières exploitent le pétrole de plus en plus loin des côtes et à des profondeurs de plus en plus importantes, à parfois plus de 3 500 mètres.

Le développement de ces activités présente de nouveaux risques. Ainsi, les négociations porteront également sur la mise en place d'évaluations d'impacts sur l'environnement reconnues internationalement, pour les activités en haute mer.

Conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les Etats membres sont obligés d'évaluer les activités relevant de leur juridiction. L'article 206 stipule que « lorsque des Etats ont de sérieuses raisons de penser que des

activités envisagées relevant de leur juridiction ou de leur contrôle risquent d'entraîner une pollution importante ou des modifications considérables et nuisibles du milieu marin, ils évaluent, dans la mesure du possible, les effets potentiels de ces activités sur ce milieu.»

Le Protocole de Londres sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets souligne l'importance de « prendre les mesures préventives appropriées lorsqu'il y a des raisons de penser que des déchets ou autres matières introduits dans le milieu marin risquent de causer un préjudice et ce, même en l'absence de preuves concluantes de l'existence d'un lien causal entre les apports et leurs effets. »

Plusieurs approches régionales existent aussi. Ainsi, l'article 8 au Protocole du Traité de l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement soumet les activités humaines à une évaluation préalable en fonction de leur degré d'impact.

La Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) oblige les Etats à évaluer leur impact environnemental dès les premières étapes de planification d'un projet, et ceci au-delà de leurs frontières nationales.

# GÉRER LES RESSOURCES VIVANTES

La croissance démographique et l'augmentation des revenus accentuent la pression sur les océans et les ressources halieutiques.

La FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, prévoit qu'il faudra nourrir plus de 9 milliards d'êtres humains en 2050, et augmenter la production alimentaire de 70 % en 30 ans.

*Interview*

## AMÉLIORER LE CONTRÔLE DE LA PÊCHE

**Ivan Lopez**

Coalition internationale des associations de pêche (ICFA)



### Quels sont les projets de l'ICFA ?

On participe beaucoup aux débats et on y contribue grâce à notre expérience en tant que pêcheurs. On est d'accord avec les objectifs de conservation. Pour ça, notre proposition la plus simple, mais la plus forte, est de rester dans les zones où l'on pêche déjà et de ne jamais essayer d'aller dans les autres zones sans supervision ou approbation scientifique antérieure.

Les projets qui sont les plus intéressants sont surtout basés sur des technologies de contrôle de la pêche. Ces projets se font sur la base du volontariat naturellement. En ce moment, les projets les plus importants sur lesquels nous travaillons sont des projets pour améliorer les équipements de pêche aux Etats-Unis et au Canada. Améliorer la pêche, mais aussi améliorer la relation entre les filets et la mer, ainsi qu'avec le fond de la mer.

### Quelles sont vos propositions pour limiter la surpêche ?

L'industrie de la pêche croit souvent que le marché est la seule façon de mettre en œuvre les politiques pour limiter la surpêche.

Pourquoi pensons-nous cela ? La réglementation internationale marche très bien, mais il n'y a pas vraiment de « police » chargée de s'assurer qu'elle soit respectée. Alors la seule façon de le faire, surtout quand on est européen et que l'on a l'un des plus grands marchés de pêche au monde, c'est d'être ferme, et de parfois fermer les marchés à des produits qui ne sont pas autorisés.

Un exemple est l'interdiction de « couper » les ailerons de requins en Europe. Nous pensons que cela est très bien. Par contre, les flottes des États non-européens qui ne font pas ça peuvent toujours vendre leurs produits chez nous, et nous pensons que ce n'est pas très juste.





## PARTAGER LES AVANTAGES ISSUS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

Les ressources génétiques suscitent un intérêt grandissant et les activités de bio prospection se développent, conséquence d'avancées technologiques récentes dans l'observation et l'échantillonnage des océans.

Aujourd'hui, 90 % des brevets issus de ressources génétiques marines sont détenus par 10 pays, et 70 % des brevets par 3 pays. L'enjeu sera de mettre en place un mécanisme garantissant l'accès aux ressources marines génétiques de la haute mer et le partage juste et équitable des avantages liés à leur utilisation.



### QUELLE UTILISATION ?

Les ressources génétiques sont utilisées dans les industries de l'agro-alimentaire, de la chimie, des biotechnologies, de la pharmaceutique et des cosmétiques.

Le nombre de brevets issus des ressources génétiques marines croît de 12 % par an, alors que l'on ne les prospecte que depuis 20 ans.

Plus de 18 000 nouveaux produits sont d'origine marine, avec plus de 8 000 brevets associés.

Selon l'Ifremer, l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la mer, le taux de molécules d'intérêt est 500 fois supérieur pour les espèces marines que pour les espèces terrestres. La perte de biodiversité marine menace directement les ressources génétiques.

C'est pourquoi les Etats et le secteur privé exploitant ces ressources doivent participer à la conservation et l'exploitation durable du vivant marin.





# PROTÉGER, PARTAGER

---

« Les scientifiques sont convaincus qu'en protégeant la haute mer on a de meilleures chances d'enrayer la dégradation de l'océan. »

**Hiroko Muraki Gottlieb**

Conseillère principale en Gouvernance des Océans,  
Programme Polaire Maritime Mondial,  
Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)



# RESTREINDRE LES ACTIVITÉS ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION

Il est nécessaire de protéger certaines aires marines en fonction du degré de vulnérabilité des milieux, pour parfois aider à la reconstitution des stocks, mais également pour mieux gérer toute activité humaine qui pourrait mettre en péril des écosystèmes jugés trop fragiles.

Le nouvel instrument prévoit de définir des espaces au sein desquels les activités humaines pourront être restreintes et la lutte contre la pollution renforcée.

La Convention sur la diversité biologique prévoit que 10 % des zones côtières et marines soient protégées d'ici 2020.

Un des enjeux est d'améliorer la coordination entre les gestionnaires de sites marins protégés, pour notamment mieux prendre en compte les espèces migratoires

## Interview

# AMÉLIORER LA GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

### Purificació Canals

Cheffe d'Equipe, Projet d'Aires Marines Protégées Transatlantique,  
Présidente de MedPAN



### Pouvez-vous nous présenter le projet de coopération transatlantique ?

Le projet de coopération transatlantique sur les aires marines protégées est un projet de l'Union européenne qui a pour objet de mettre en contact les gestionnaires des aires marines protégées sur l'ensemble de l'océan Atlantique pour promouvoir des échanges.

### Sur quels sujets les gestionnaires échangent-ils ?

Les échanges ont pour objectif d'améliorer l'efficacité dans la gestion des aires marines protégées. Dans ce contexte, nous avons choisi trois sujets différents. Un sujet « zone côtière », pour voir comment les aires marines protégées font face aux enjeux du changement climatique et contribuent à la résilience de zones adjacentes.

Le deuxième sujet est basé sur une espèce migratoire : la baleine à bosse. Nous tentons de répondre au problème suivant : comment échanger sur différentes aires marines protégées tout au long de l'Atlantique avec les mêmes individus et les mêmes populations de baleines à bosse, qui migrent du nord au sud et d'est en ouest, par rapport à la gestion de ces sites ?

Enfin, le troisième exemple de coopération, c'est à travers les réseaux de gestionnaires qui existent déjà, notamment des réseaux régionaux comme ceux de la Méditerranée, d'Afrique de l'ouest, des Caraïbes et d'Amérique du nord, plus deux réseaux nationaux qui sont représentés par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), représentant la France, et la Fundación Biodiversidad dans le cas de l'Espagne.

## QUELQUES EXEMPLES DE PROTECTION EN MER

Les Aires Marines Protégées (AMP) sont des espaces délimités en mer, qui ont pour objectif de protéger la nature à long terme. Elles permettent de concilier les enjeux de protection et de développement durable économique. Il s'y pratique ainsi le plus souvent de nombreuses activités humaines, comme le tourisme et la pêche.

Les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont adopté des critères scientifiques permettant d'identifier les zones marines d'importance écologique ou biologique, connus sous le nom de « critères EBSA ». Les critères d'identification prennent en compte la rareté des espèces, leur vulnérabilité et leur fragilité, ou encore la diversité biologique de la zone considérée.

L'Organisation Maritime Internationale identifie des zones maritimes particulièrement vulnérables (PSSA) selon des critères écologiques, des critères socio-économiques, des critères

scientifiques et éducatifs. Des mesures strictes de contrôle du trafic maritime peuvent être adoptées en matière de rejet notamment.

Les aires marines importantes pour les mammifères marins (AIMM) sont définies comme « parties distinctes de l'habitat, importantes pour une ou plusieurs espèces de mammifères marins, qui peuvent être délimitées et gérées pour la conservation ».

Les conventions de mers régionales ont des plans d'action pour la préservation de l'environnement marin dans plusieurs régions du monde, couvrant un large éventail de thèmes depuis les pollutions provenant des navires ou des rivages jusqu'à la conservation des espèces et des écosystèmes marins. Les conventions OSPAR (Atlantique Nord-Est) et CCALMR (Antarctique) sont des premières à avoir désigné des aires protégées en haute mer.



*Interview***UTILISER DIFFÉRENTS  
TYPES D'OUTILS DE  
PROTECTION****Christophe Lefebvre**

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

**Quels sont les outils à mettre en œuvre pour la gestion des aires protégées ?**

Il y a différents types d'outils que l'on peut utiliser pour gérer la mer. D'abord parce qu'il faut faire en sorte que les acteurs professionnels, les usagers de la mer, notamment les pêcheurs, comprennent le rôle qu'ils ont à jouer dans l'établissement des aires marines protégées, à partir du moment où ils prennent en compte que non seulement la reconstitution des stocks halieutiques est nécessaire, mais aussi la protection de la biodiversité.

C'est pour ça qu'on parle souvent de gouvernance dans les politiques de gestion de la mer, parce

que la gouvernance ça veut dire réunir différents acteurs pour trouver un consensus sur la meilleure méthode de gestion à mettre en œuvre.

Il y a différents niveaux de protection que l'on peut adapter en fonction des enjeux. Si ce sont des enjeux économiques, il faut donc beaucoup plus se tourner vers des outils de gestion de type reconstitution des stocks halieutiques. S'il s'agit d'une biodiversité extraordinaire, évidemment, il faut aller vers des protections très strictes, réglementées, et donc une notion de protection évidemment très différente.

## PROTÉGER LES SITES EXCEPTIONNELS EN HAUTE MER

Coraux des grandes profondeurs, forêts d'algues flottantes du grand large, volcans sous-marins ou cheminées rocheuses aux allures de villes fantômes : ces sites de la haute mer pourraient demain figurer sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco afin de mieux les protéger.

Jusqu'à présent, seuls les Etats peuvent proposer des sites pour inscription. Or, la haute mer ne relève d'aucune juridiction nationale.

Pourtant, elle est exposée à des menaces telles que la pollution, la dégradation des grands fonds et la surpêche. La Convention de l'Unesco pourrait donc être adaptée afin d'intégrer des sites exceptionnels en haute mer.

Cinq sites ont été identifiés par l'Unesco. Ils illustrent le caractère exceptionnel des écosystèmes de la haute mer. Chacun pourrait se voir reconnaître une valeur universelle exceptionnelle potentielle, notion au cœur de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, selon laquelle le caractère remarquable de certains sites transcende les frontières nationales.



*Interview*

# LA HAUTE MER AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

**Robbert Casier**

Programme Marin du Patrimoine Mondial, Unesco

**Combien y a-t-il de sites marins sur la liste de l'Unesco ?**

Il y a aujourd'hui 49 sites marins qui sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui inclut deux sites en France, par exemple le Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola en Corse et les Lagons de Nouvelle-Calédonie.

**Quelle est la différence entre sites marins du patrimoine mondial et les aires marines protégées ?**

Les sites du patrimoine mondial sont reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle. Il s'agit de sites si remarquables et exceptionnels que leur protection doit être la responsabilité commune et partagée de tous les êtres humains. La différence essentielle entre les aires marines protégées et les sites marins du patrimoine mondial tient à la surveillance internationale qui accompagne les obligations de suivi et d'évaluation, dans le cas des seconds. Pour assurer le maintien des caractéristiques qui justifient le statut mondial

accordé à un site, tous les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO font l'objet d'une surveillance systématique et sont soumis à des cycles d'évaluation dans le cadre des procédures officielles découlant de la Convention du patrimoine mondial de 1972. Après la reconnaissance et l'inscription d'un site sur la Liste, le processus de suivi de l'état de conservation représente une valeur ajoutée aux fins de la protection des AMP considérées comme mondialement exceptionnelles.

Ce que l'on fait quotidiennement, c'est de mettre les gestionnaires de sites du patrimoine mondial marin en contact. Ils partagent une multitude de solutions et de bonnes pratiques pour faire face aux défis de conservation auxquels ils sont confrontés. Mettre en commun des exemples de réussite de manière à ce qu'ils puissent être reproduits dans d'autres aires marines constitue un élément central du travail du Programme marin du patrimoine mondial.

**Plus d'information :**

<http://whc.unesco.org/fr/programme-marin/>



## PARTAGER LES CONNAISSANCES ET LES TECHNOLOGIES

Améliorer la gestion de la haute mer, qui est sous responsabilité internationale, suppose que les Etats aient accès aux mêmes connaissances et aux technologies qui leur permettront de protéger et gérer durablement la biodiversité en haute mer.

Le renforcement des capacités permet également aux Etats de développer une expertise et d'être autonomes pour :

- Mettre en œuvre et respecter le futur
- Participer à la coopération mondiale et régionale
- Développer la législation nationale, les politiques publiques et les arrangements institutionnels pour le nouvel accord
- Entreprendre des recherches scientifiques marines et participer à des collaborations de recherche
- Protéger des aires marines
- Soutenir les efforts nationaux et locaux en faveur d'un océan sain et d'une économie durable.





# TOUS CITOYENS DE LA HAUTE MER



« Nous avons encore un long chemin à faire en terme de sensibilisation du public. Il est important de savoir que nous sommes tous concernés, nous avons besoin du soutien de tout le monde si nous voulons nous assurer à l'avenir d'avoir un océan en bonne santé, productif, qui continue de fournir nourriture et moyens de subsistance à l'avenir tout en jouant un rôle majeur dans la régulation du climat. »

**Gabriele Goettsche-Wanli**

Directrice, Division des Affaires Maritimes et du Droit de la mer, Bureau des affaires juridiques des Nations Unies



## MOBILISER ET INCITER À L'ACTION

La protection de la haute mer concerne chacun d'entre nous, professionnel de la mer ou non. Chaque citoyen peut y contribuer. Mais encore faut-il être informé pour se mobiliser. Longtemps, les enjeux concernant la vie marine ont semblé être concentrés le long des côtes. Mais il est essentiel aujourd'hui de parler de la haute mer, un univers encore si loin des préoccupations des citoyens et néanmoins si important pour la planète.

Informé, incité à la réflexion permet d'offrir à chaque citoyen la possibilité de faire des choix et d'agir. C'est la mobilisation du grand public qui permettra d'influencer les politiques, d'agir contre le réchauffement climatique, d'œuvrer pour bénéficier de façon équitable des opportunités offertes par l'océan et de le préserver pour les générations futures.



*Interview***LE PRINCIPAL ENJEU POUR LA HAUTE MER EST UN ENJEU DE CONNAISSANCE****Catherine Chabaud**  
Navigatrice et journaliste**Quel rôle peut jouer le consommateur face à la dégradation des océans ?**

Le citoyen consommateur a un rôle formidable qu'il ignore sur l'avenir de l'océan et sur la bonne gestion, la bonne santé des écosystèmes marins et côtiers. Par exemple, éviter de jeter ses déchets dans la nature. Le tri sélectif pourra peut-être éviter un jour que les déchets que l'on n'aura pas mis dans la bonne poubelle et qui n'auront pas été valorisés dans des circuits de recyclage, finissent à la mer. C'est malheureusement encore souvent le cas.

Il y a un véritable enjeu qui est de réduire l'impact du changement climatique sur l'océan. L'océan est en effet un des régulateurs du climat. Il faut

mettre en œuvre des politiques publiques pour répondre aux enjeux climatiques, et le faire en pensant aussi aux océans.

Un autre exemple : le citoyen consommateur peut préférer une crème protectrice biologique plutôt qu'une crème classique chimique. Il peut éviter de laisser des débris sur la plage. Il peut, dans sa consommation de poissons, manger plutôt du poisson « responsable », suivre les conseils de Mr.Goodfish et consommer plutôt du poisson local et de saison. Ce n'est pas toujours facile et c'est pour cela que les recommandations de Mr.Goodfish sont bonnes et pertinentes.

**Comment sensibiliser le grand public sur ces questions ?**

D'abord, je pense qu'il faut donner envie, il faut faire aimer et faire rêver. Tous les moyens sont bons. Il y a évidemment les documentaires, les films de fiction, ...

Moi, je sensibilise à ma manière. Aujourd'hui, j'ai envie de faire partager cette conviction, que l'océan est un bien commun. Ce sera mon cheval de bataille ces prochaines années. Si demain

l'océan doit être reconnu comme bien commun de l'humanité, c'est au niveau des Nations Unies qu'il faut agir.

Je vais prendre mon bâton de pèlerin pour aller convaincre les citoyens que ce concept est vraiment très pertinent, mais aussi les chefs d'États, les négociateurs, les chefs d'entreprise...



# VOYAGE EN HAUTE MER

## JOURNEY ON THE HIGH SEAS



## LES 1<sup>ÈRES</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA HAUTE MER À NAUSICAÁ

Nausicaá, le Centre National de la Mer, a organisé du 26 au 28 juin 2018 les Rencontres Internationales de la Haute Mer en vue de sensibiliser le public et de mobiliser la société civile sur les enjeux et les promesses de la haute mer.

Cette 1<sup>ère</sup> conférence était organisée conjointement avec l'Agence Française pour la

Biodiversité (AFB), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Ministère français des affaires étrangères, le Global Ocean Forum, l'Initiative mondiale pour la biodiversité dans les océans (GOBI), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Réseau Océan Mondial et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

*Interview*

# LES AQUARIUMS, FAVORISER LES ÉCHANGES SUR LA MER

**Philippe Vallette**

Directeur général de Nausicaá - Centre National de la Mer

**Pouvez-vous nous présenter Nausicaá et les raisons de l'organisation des 1<sup>ères</sup> Rencontres Internationales de la Haute Mer ?**

Nausicaá vient d'ouvrir une extension dont le thème est la haute mer. Nausicaá, c'est plus qu'un aquarium. Nausicaá s'intéresse aux liens entre l'homme et l'océan. Et ce qui nous intéresse, c'est justement de faire vivre cette thématique.

L'idée était d'organiser ces Rencontres à Nausicaá dans le cadre des négociations qui ont lieu aux Nations Unies sur la gouvernance de la haute mer. Tout cela est intimement lié. Nausicaá a à la fois un rôle touristique, de développement économique, un rôle éducatif et un rôle d'acteur.

**Quel premier bilan de ces Rencontres ?**

C'est tout d'abord des Rencontres très internationales avec des participants venant de nombreux pays. Et puis, on sent un enthousiasme à venir ici à Nausicaá participer et finalement préparer les discussions qui auront lieu à New York. Beaucoup d'enjeux ont été soulevés : aussi bien sur le plan de la biodiversité, que

sur comment on peut exploiter durablement la haute mer. Les discussions ont été vraiment très enthousiastes, abouties. On voit, un peu comme dans les couloirs des Nations Unies, des gens qui discutent entre eux et qui commencent à faire des projets, à se mettre d'accord sur des thèmes. C'est donc vraiment très intéressant.



*Interview*

# IL FAUT SE PRÉOCCUPER DES OCÉANS !

**Pr. David Johnson**

Coordinateur de l'Initiative Mondiale  
pour la Biodiversité des Océans (GOBI)



## Que reprenez-vous de ces 1<sup>ères</sup> Rencontres ?

La conférence a réuni des personnalités clés, qui participeront directement aux processus de négociations en cours et à venir durant les prochaines années. Des décideurs sont repartis chez eux avec des messages clés à transmettre. Les plastiques sont un très bon exemple. Les populations sont maintenant très conscientes de l'impact des plastiques sur l'environnement marin. Les plastiques sont partout et cela commence par les fournisseurs, qui doivent maintenant rechercher des solutions de remplacement.

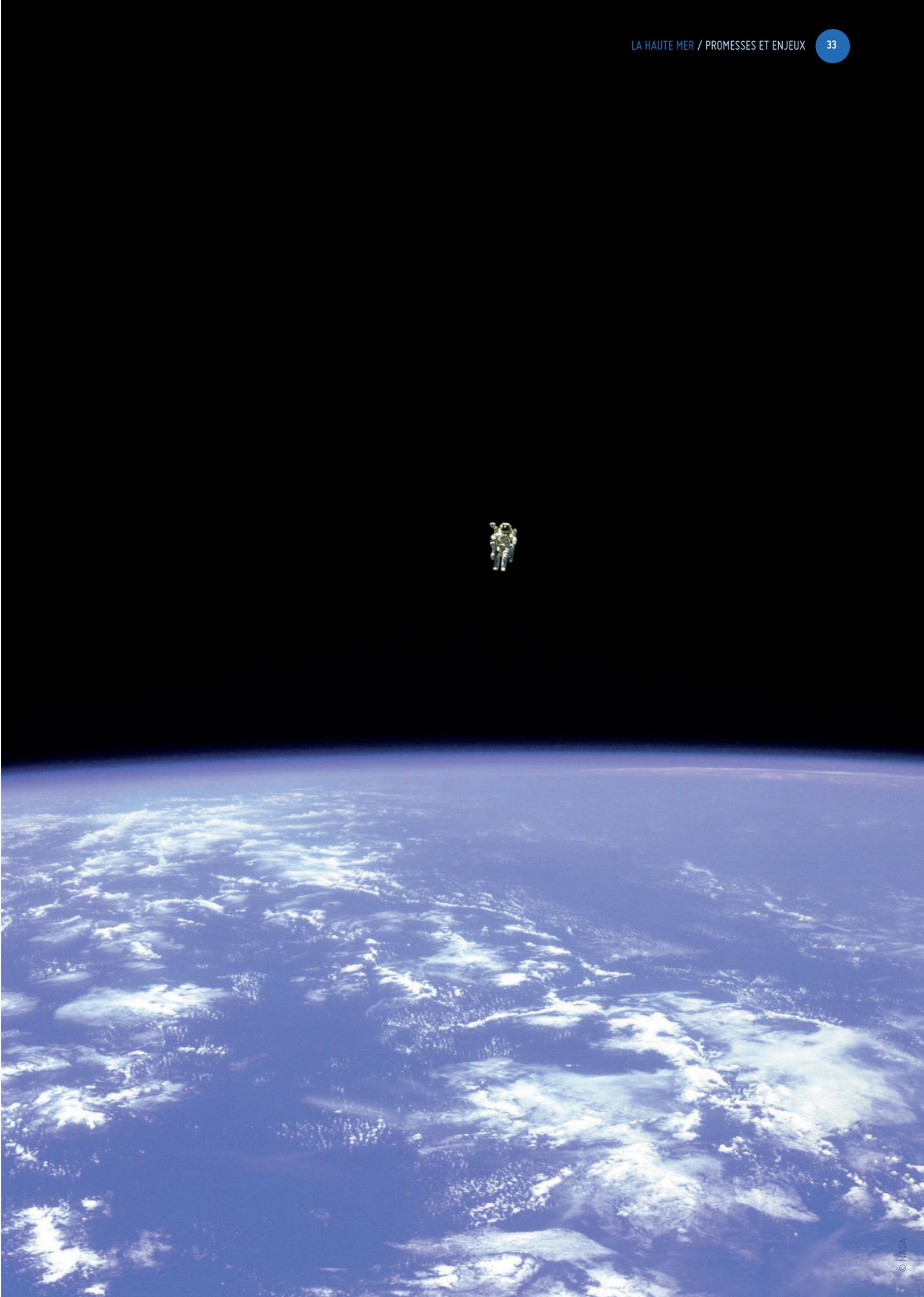
Ces 1<sup>ères</sup> Rencontres Internationales de la Haute Mer nous ont permis de favoriser les échanges, et de montrer à quel point il est important de sensibiliser le public, par le biais des médias, aux problèmes des océans et aux raisons pour lesquelles ils devraient s'y intéresser.

Pourquoi devraient-ils se soucier de la haute mer, mais également des zones relevant des

juridictions nationales ? Je pense que la prise de conscience du public vis-à-vis des océans n'est peut-être pas aussi importante aujourd'hui que sur d'autres sujets. Bien que de nombreux problèmes dans le monde suscitent l'inquiétude, il est également important de se préoccuper des océans.

Une étude récente a montré que l'objectif de développement durable n°14, qui est l'objectif spécifique relatif aux océans, est celui qui est le moins pris en compte ; ceci montre que nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir.

Il est important que tout le monde sache que nous sommes tous dans le même bateau et que nous avons besoin de tout le monde si nous voulons nous assurer que nous aurons un océan sain et productif à l'avenir, afin qu'il assure également notre sécurité alimentaire en plus de son rôle essentiel dans le cycle climatique.



## PARTENAIRES



### COMMON OCEANS

[www.fao.org/in-action/commonoceans/en](http://www.fao.org/in-action/commonoceans/en)

Le programme Common Oceans a mis en œuvre un projet de renforcement des capacités avec le Fonds pour l'environnement mondial et le Forum Mondial de l'Océan.



### GOBI

[www.gobi.org](http://www.gobi.org)

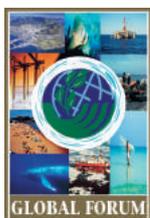
Le Global Ocean Biodiversity Initiative, est un programme international qui cherche à rassembler les connaissances scientifiques sur la biodiversité marine en vue de sa préservation.



### FAO

[www.fao.org/home/en](http://www.fao.org/home/en)

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est l'agence spécialisée des Nations Unies qui mène les efforts internationaux vers l'élimination de la faim ; elle s'occupe des enjeux liés à l'agriculture et la pêche.



### GOF

<https://globaloceanforum.com/>

Le Forum Mondial de l'Océan est une organisation internationale, indépendante et à but non lucratif, visant à promouvoir une bonne gouvernance des océans, le développement durable pour les populations côtières et insulaires, ainsi que des écosystèmes marins en bonne santé.



### IUCN

[www.iucn.org](http://www.iucn.org)

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) est une organisation non gouvernementale mondiale consacrée à la conservation de la nature. Elle réunit des États, des ONG, des experts et des scientifiques.



### TARA EXPÉDITIONS

<https://oceans.taraexpeditions.org/>

La Fondation Tara Expéditions, reconnue d'utilité publique, organise des expéditions scientifiques pour suivre l'évolution de l'océan, sensibilise les jeunes et participe aux négociations sur la gouvernance de l'Océan au niveau national et international, notamment via son statut d'Observateur à l'ONU.



### MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

[www.diplomatie.gouv.fr/en](http://www.diplomatie.gouv.fr/en)

Il représente l'océan au niveau international auprès du Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International.



### ICFA

[www.aboutseafood.com](http://www.aboutseafood.com)

ICFA (International Coalition of Fisheries Associations) est une organisation américaine à but non lucratif éducative consacrée à la consommation et l'exploitation durable des produits de la mer.



### PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP)

<https://transatlanticmpnetwork.eu/fr/>

L'Union européenne a mis en place cette initiative pour promouvoir la coopération entre les gestionnaires des zones marines protégées dans les pays et territoires autour de l'océan Atlantique.



### CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

<https://whc.unesco.org/fr/apropos/>

Créé en 1992, il coordonne au sein de l'UNESCO les activités relatives au patrimoine mondial.



### DIVISION DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER, BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES DES NATIONS UNIES

[www.un.org/depts/los/](http://www.un.org/depts/los/)

Bureau des Nations Unies qui fournit aux États et aux organisations intergouvernementales des services juridiques et techniques et qui assure les services fonctionnels à l'Assemblée générale concernant le droit de la mer et les affaires maritimes.



### APPEL POUR UN OCÉAN, BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ

<https://oceanascommon.org/>

Campagne relayée par l'Institut français de la mer et Catherine Chabaud.



### RÉSEAU OCÉAN MONDIAL

[www.worldoceannetwork.org/fr](http://www.worldoceannetwork.org/fr)

Le Réseau Océan Mondial est une association dont le but est de sensibiliser le grand public, l'inciter à de nouveaux comportements respectueux de l'environnement et favoriser la transition vers une « Blue Society ».



**Nausicaá, Centre national de la mer, Boulogne-sur-mer** : plus qu'un aquarium, Nausicaá est un centre de découverte de l'environnement marin ludique, pédagogique et scientifique, essentiellement axé sur les relations entre l'Homme et la Mer. Sa mission est de faire découvrir et aimer la mer, élément de vie et source de richesses aujourd'hui et demain. Initiateur et promoteur de la Blue Society, Nausicaá offre une nouvelle vision des solutions durables pour l'humanité en provenance de l'Océan.

**L'Agence française pour la biodiversité (AFB)** : établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire, l'AFB exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.



La haute mer, située au-delà des juridictions nationales, représente 65 % de la surface de l'océan et près de la moitié de la surface de la planète. La haute mer est sous la responsabilité de tous. Pour la gérer durablement et équitablement, une gouvernance internationale adaptée doit se mettre en place. Des négociations sont en cours aux Nations unies au sujet d'un accord qui permettrait la protection et l'utilisation durable de la biodiversité en haute mer.

L'immense écosystème de la haute mer est indispensable à l'équilibre écologique planétaire : le climat, le cycle de l'eau, la composition de l'atmosphère sont dépendants de l'océan. Il offre aussi des ressources essentielles – nourriture, minéraux – et représente d'immenses opportunités pour l'avenir. Nous sommes tous concernés par les décisions qui seront prises pour la préserver afin que nous puissions continuer à bénéficier de ce milieu naturel vital.

Cette brochure est le fruit d'échanges entre diplomates, scientifiques, représentants du secteur privé et organisations non gouvernementales (ONG), médias et membres de centres de sciences sur l'importance de la sensibilisation et de l'engagement du public.



[www.nausicaa.fr](http://www.nausicaa.fr)

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)